

6. Caractères italiques et romains

Caractères italiques

Les caractères italiques doivent être utilisés avec parcimonie. En effet, ils sont plus difficiles à lire que les caractères romains, aussi bien sur papier que sur un écran, et leur emploi excessif réduit leur rôle, qui est de faire ressortir un mot, une expression ou un passage dans un texte en romain.

On doit mettre en italique :

- les titres des ouvrages publiés : livres, revues, journaux, magazines, bases de données, ainsi que le nom des séries de documents de travail et de synthèses (mais le titre spécifique à chaque document de travail ou synthèse doit être en romain et entre guillemets)
- les expressions ou mots étrangers qui ne sont pas francisés, comme *Länder*, à l'exception des noms propres, comme *Deutsche Bundesbank*
- toutes les abréviations latines et locutions latines, excepté « cf. », « et al », « etc. », « ibid. », « NB », « P.-S. », « vs. », « ad hoc », « per capita », « per annum », « versus », « via », « vice versa ».

Caractères romains

On doit mettre en romain :

- les titres des « parties » d'ouvrages publiés ou non publiés (documents, articles, etc.), à mettre également entre guillemets
- les titres de programmes, de codes, de lois, de déclaration (par ex. **la Déclaration de Paris**) et de lignes directrices (sans guillemets et avec une capitale initiale)
- les guillemets et les appels de note, même dans les textes en italique.

NOTES > Dans un texte en italique, mettre en romain les éléments qui seraient en italique dans un texte en romain.

- > N'utilisez les caractères gras qu'avec parcimonie, et ne recourez jamais au soulignement (sauf pour les adresses internet).

Voir aussi : *Bibliographies, références et sources*, pp. 57-65 ; *Sigles et abréviations*, pp. 106-111 ; *Majuscules (capitales)*, pp. 75-79.



Extrait de :
OECD Style Guide
Third Edition

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264243439-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Caractères italiques et romains », dans *OECD Style Guide : Third Edition*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264243699-15-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.